

I.

BUDGET

DES

VOIES ET MOYENS

POUR L'EXERCICE 1896.



NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget des Voies et Moyens pour l'exercice 1895 s'élève à fr. 357,727,028 40 dont fr. 357,427,028 40 pour les recettes ordinaires et 300,000 francs pour les recettes exceptionnelles.

Le projet de Budget pour l'exercice 1896 monte à . . . 355,609,678 40 dont fr. 355,279,678 40 pour les recettes ordinaires et 330,000 francs pour les recettes exceptionnelles.

DIFFÉRENCE EN MOINS . . . fr. 2,117,350 »

Les modifications apportées aux évaluations des recettes de 1896, comparativement aux chiffres votés pour 1895, sont expliquées ci-après :

RECETTES ORDINAIRES.

CHAPITRE PREMIER.

IMPÔTS.

ART. 1^{er}. — Contribution foncière.

Le tableau ci-après indique, pour chacune des cinq dernières années, les fluctuations du revenu cadastral imposable et du produit de l'impôt foncier.

ANNÉES.	REVENU CADASTRAL.	TAUX % de l'impôt	PRODUIT DE L'IMPÔT.	AUGMENTATION	
				DU REVENU cadastral.	DE L'IMPÔT.
1891	347,740,051	7	24,342,360	2,310,981	162,598
1892	349,914,960	7	24,493,072	2,165,909	151,612
1893	352,103,091	7	24,653,440	2,278,131	159,408
1894	354,297,693	7	24,801,080	2,104,604	147,640
1895	356,513,688	7	24,953,098	2,217,995	155,018

NOTE PRÉLIMINAIRE.

L'augmentation annuelle du revenu cadastral pendant cette période quinquennale est, en moyenne, de 2,217,000 francs. La même augmentation peut être prévue pour 1896.

Le revenu cadastral imposable pour cet exercice s'élèvera ainsi à 356,516,000 + 2,217,000, soit 358,733,000 francs qui, à raison de 7 %, donneront un produit de 25,111,000 francs, supérieur de 156,000 francs à celui de 1895.

ART. 2. — *Contribution personnelle.*

Le produit de la contribution personnelle pour chacune des années 1890 à 1894 et l'évaluation portée au Budget de 1895 sont renseignés au tableau ci-après, qui indique également les fluctuations de cet impôt.

ANNÉES.	PRODUIT de la contribution personnelle.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.
1890	18,573,581	"	1,058,370
1891	18,631,079	77,498	"
1892	18,799,076	147,997	"
1893	18,944,445	145,369	"
1894	19,176,759 (approximatif).	232,314	"
1895	19,250,000 (évaluation budgétaire).	73,241	"

On voit que le produit approximatif de l'année 1894 est supérieur de 80,000 francs à l'augmentation moyenne de 150,000 francs des deux exercices précédents. C'est l'effet des modifications apportées aux lois sur la contribution personnelle par la loi du 18 juillet 1893, aux termes de laquelle, entre autres, le propriétaire ou le principal locataire d'une maison qu'il occupe lui-même partiellement doit la contribution personnelle pour la maison entière, sans déduction du chef des chambres ou appartements qu'il donne en location.

Pour établir l'évaluation à porter au Budget de 1896, il faut augmenter de 300,000 francs l'évaluation de 1894, ce qui donne approximativement un produit de 19,480,000 francs.

ART. 3. — *Droit de patente.*

Le tableau qui suit indique le montant du droit de patente perçu pour chacune des années 1889 à 1895, le produit approximatif de 1894 et le chiffre porté comme évaluation au Budget de 1895; il renseigne en outre les fluctuations subies par cet impôt pendant la même période.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ANNÉES.	MONTANT du droit de patente.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.
1889	6,598,458	114,331	•
1890	6,892,851	294,393	•
1891	6,704,172	•	98,679
1892	6,800,733	6,561	•
1893	6,942,605	141,872	•
1894	6,965,913 (approximatif)	21,308	•
1895	6,900,000 (évaluation budgétaire)	•	65,913

Eu égard aux résultats acquis en 1894, on doit admettre que les prévisions de 1895 seront dépassées et atteindront vraisemblablement le chiffre de 7,000,000 de francs, somme que l'on prévoit également pour 1896.

ART. 4. — *Redevances sur les mines.*

On donne dans le tableau ci-après le produit des redevances sur les mines pour les années 1890 à 1894, les augmentations et les diminutions constatées pendant cette période; l'évaluation budgétaire de 1895 y est également inscrite.

ANNÉES.	PRODUIT des redevances sur les mines.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.
1890	795,188	275,061	•
1891	1,017,890	1,122,702	•
1892	1,210,109	•	707,781
1893	542,887	•	667,222
1894	371,123	•	171,764
1895	800,000 (évaluation budgétaire)	428,877	•

Comme on le voit par ce tableau, le produit des redevances sur les mines est très variable et il est prudent de prendre pour base des évaluations de 1896 le même chiffre que celui qui a été fixé pour 1895, soit 800,000 francs.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 5. — Douanes. — Droits d'entrée.

Le produit des droits d'entrée s'est élevé en 1894 à la somme de 34,818,473 francs qui n'a jamais été atteinte précédemment; mais comme la moyenne des recettes des cinq dernières années (1890 à 1894) n'est que de 33,209,242 francs, il est prudent de maintenir pour 1896 les évaluations inscrites au Budget de 1893, soit fr. 33,500,000 »

Cette somme sera répartie de la manière suivante :

Part du fonds communal	fr.	3,258,546	»
— du fonds spécial créé par la loi du			
19 août 1889		4,069,321	»
Part de l'État		26,172,133	»
TOTAL ÉGAL.	fr.	33,500,000	»

On remarquera que, dans cette répartition, la part de l'État est augmentée de 330,000 francs correspondant à l'accroissement prévu du produit du droit de licence.

Les parts des fonds spéciaux seraient subdivisées comme suit :

FONDS COMMUNAL.

Produit intégral des droits sur le café.	fr.	2,400,000	»
31,784,153 % des droits sur les eaux-de-vie (1,600,000 fr.)		508,546	»
35 % — les bières (350,000 fr.)		122,500	»
35 % — les vinaigres et acides acétiques			
(300,000 fr.)		105,000	»
35 % — les sucres (350,000 fr.)		122,500	»
TOTAL.	fr.	3,258,546	»

FONDS SPÉCIAL.

Produit des droits d'entrée sur les bestiaux et les viandes fr.	2,000,000	»
Produit du droit de licence (voir ci-dessous la rubrique :		
<i>Recettes diverses</i>), évalué à	2,000,000	»
ENSEMBLE.	fr.	4,000,000 »
Prélèvement sur le produit des droits d'entrée dont sont		
frappées les marchandises autres que les bestiaux et les viandes.	2,069,321	»
TOTAL	fr.	6,069,321 »

chiffre égal à celui de la population du royaume, d'après le dernier recensement décennal.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 6. — *Accises.*

Le tableau qui suit indique, pour les divers produits soumis au droit d'accise, le montant des droits renseignés dans la comptabilité de l'État au 31 décembre 1894, les évaluations inscrites au Budget de 1895 et celles qui sont proposées dans le projet de Budget de 1896.

NATURE DES PRODUITS.	MONTANT DES RECETTES au 31 décembre 1894.	ÉVALUATIONS		QUOTE-PART	
		admisses pour 1895.	proposées pour 1896.	de l'État	du fonds communal.
Vins étrangers . . .	5,665,909	5,000,000	5,000,000	5,250,000	1,750,000
Vins de fruits secs .	5,296	1,500	1,500	1,500	•
Eaux-de-vie indigènes.	57,264,580	55,000,000	55,000,000	25,875,546	11,124,454
Bières.	15,824,225	15,450,000	15,450,000	10,042,500	5,407,500
Vinaigres de bières .	18,053	25,000	20,000	15,000	7,000
Vinaigres autres que de bières	24,569	7,000	15,000	9,750	5,250
Acide acétique. . .	51,016	75,000	50,000	32,500	17,500
Sucres	5,650,000	5,650,000	5,650,000	5,672,500	1,977,500
Glucoses	579,647	520,000	520,000	520,000	•
Tabacs	1,025,564	850,000	900,000	900,000	•
TOTAUX . . . fr.	66,085,537	62,578,500	62,606,500	42,317,296	20,289,204

Les recettes faites en 1894 présentent, sur les évaluations admises pour 1895, une plus-value d'environ 3 1/2 millions. Cette plus-value portant, pour la plus grande partie, sur les *vins étrangers* et sur les *eaux-de-vie indigènes*, il ne semble pas possible, pour les motifs qui sont indiqués en regard des rubriques concernant ces produits, de prendre les recettes de 1894 comme base d'estimation.

On ne croit donc devoir proposer d'autres modifications pour 1896, que celles, peu importantes, se rapportant aux vinaigres en général et au tabac indigène.

Vins étrangers. — Le montant des recettes sur les vins étrangers s'élève au 31 décembre 1894 à 5,665,909 francs et la moyenne des cinq dernières années est de 5,387,466 francs.

D'après ces chiffres, on pourrait supposer que les évaluations proposées, soit 5 millions, sont inférieures aux recettes à réaliser en 1896, mais il est à remarquer : 1° que l'abondance de la récolte de 1893 a exercé une certaine influence sur les importations de vins en 1894 et, par conséquent, sur les recouvrements de cette année; 2° que les recettes opérées sur les vins en 1891 et en 1892 sont dues à des causes tout à fait exceptionnelles qui ont été

NOTE PRÉLIMINAIRE.

expliquées dans les notes préliminaires des Budgets des Voies et Moyens des exercices précédents.

Eaux-de-vie indigènes. — Les recettes sur les eaux-de-vie indigènes se maintiennent depuis 1891 au chiffre de 36 à 37 millions, alors que les évaluations budgétaires ne s'élèvent qu'à 35 millions.

On croit cependant, comme les années précédentes, devoir conserver cette évaluation pour 1896. Elle se justifie, en premier lieu, par les différents motifs qui ont été indiqués à diverses reprises dans les Budgets depuis 1891.

De plus, on sait qu'un projet de loi, substituant l'impôt au rendement réel à l'impôt sur la contenance des cuves, est soumis aux Chambres. Or, il n'est pas possible, en ce moment, de prévoir quel sera le résultat financier immédiat de ce changement de régime, étant donné surtout qu'il existe un grand stock d'alcool fabriqué.

On sait que, d'après l'article 129 de la loi du 18 juillet 1887, la quote-part de l'État dans l'impôt sur les eaux-de-vie est fixée à 25,175,000 francs au minimum, sauf à déduire de cette somme la part de l'État dans le produit des droits d'entrée sur les vinaigres et l'acide acétique et dans l'accise sur les vinaigres de bières.

Les évaluations fussent-elles portées à 36 et même à 37 millions, la quote-part de l'État ne dépasserait pas le minimum dont il s'agit, l'excédent étant attribué en entier au fonds communal.

En effet, les évaluations sur les vinaigres et les acides acétiques (douanes) et sur les vinaigres de bières (accises) étant fixées respectivement à 300,000 francs et à 20,000 francs, la somme à déduire du minimum est de 208,000 francs (65 % sur 320,000).

La part de l'État s'élève ainsi à 24,967,000 francs (25,175,000 — 208,000 = 24,967,000). Les évaluations de recettes (droits d'entrée et d'accise) étant de 36,600,000 francs, le restant, soit 11,633,000 francs, est attribué au fonds communal.

Ces parts représentent respectivement pour l'État et pour le fonds communal 68,215847 % et 31,784153 % de la recette totale de 36,600,000 francs.

D'après ces proportions, le produit sur les eaux-de-vie doit être réparti comme il suit:

	Accises. (Eaux-de-vie indigènes).		Douanes, (Eaux-de-vie étrangères).		TOTAUX. —
Pour l'État. . . . fr.	23,875,546 »		1,091,454 »		24,967,000 »
Pour le fonds communal.	11,124,454 »		508,546 »		11,633,000 »
TOTAUX. . fr.	35,000,000 »		1,600,000 »		36,600,000 »

Vinaigres et acide acétique. — On propose de fixer les évaluations pour les vinaigres de bières, pour les vinaigres autres que de bières et pour l'acide

NOTE PRÉLIMINAIRE.

acétique respectivement à 20,000, à 15,000 et à 50,000 francs. Ces légères modifications auront pour effet de mettre en concordance lesdites évaluations avec les recettes de 1894 et surtout avec la moyenne des recettes des cinq dernières années.

Sucres. — Les droits d'accise (5,650,000 francs) ajoutés aux droits de douane (350,000 francs) forment ensemble le minimum légal de 6,000,000 de francs.

Tabacs indigènes. — Les recettes réalisées en 1894 du chef des tabacs indigènes accusent une plus-value d'environ 350,000 francs sur les évaluations de 1895; ces recettes se rapportent à la récolte exceptionnellement favorable de 1893 dont les termes de crédit ont été payés en 1894, conformément à la loi.

D'un autre côté, les résultats de la récolte de 1894 montrent que la culture du tabac continue à se développer et, dans ces conditions, on propose de fixer à 900,000 francs le chiffre des prévisions pour 1896

En ce qui concerne les autres produits, les recettes constatées au 31 décembre 1894, comparées à celles de 1893 et à la moyenne des cinq dernières années, permettent de ne pas modifier, pour 1896, les prévisions établies en 1895.

ANNÉES.	Vins.	Tabac.	Bières.	Eaux de vie.	Vinaigres de bières.	Vinaigres autres.	Acide acétique.	Glucoses.
1890	5,000,657	822,607	15,157,227	33,565,665	26,034	7,314	85,000	567,772
1891	5,722,548	855,507	15,000,112	37,456,005	17,616	16,663	68,205	528,027
1892	5,547,454	796,640	15,170,452	36,497,288	19,360	17,684	28,174	551,564
1893	5,000,985	865,546	15,704,160	37,353,629	19,604	20,406	73,203	533,919
1894	5,665,909	1,023,564	15,824,225	37,264,580	18,053	24,569	31,916	579,646
	26,937,553	4,365,664	76,865,154	182,117,165	100,647	86,436	286,496	2,740,928
Moyenne	5,587,466	872,755	15,373,031	36,423,435	20,120	17,287	57,209	548,186

ART. 7. — Recettes diverses.

L'évaluation des recettes diverses est portée de 440,000 à 470,000 francs, soit une augmentation de 30,000 francs comparativement à 1895, du chef des taxes perçues pour travaux extraordinaires de chargement et de déchargement de navires, qui prennent chaque année plus d'extension.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

DROIT DE LICENCE.

Le produit du droit de licence pour 1896 est évalué à 2,000,000 de francs.

ART. 8. — *Enregistrement.*

La moyenne des recettes des années 1890 à 1894 (19,831,312 francs) peut être admise, soit en chiffres ronds. fr. 19,830,000 »

Les évaluations pour 1893 sont de 20,000,000 »

DIMINUTION . . . fr. 150,000 »

ART. 9. — *Grefte.*

Le produit moyen de la dernière période quinquennale est de 1,036,401 fr. En écartant l'année 1892, qui comprend le produit du renouvellement des tables décennales de l'état civil, la moyenne se trouve réduite à 1,040,775 francs.

On propose d'adopter ce chiffre pour les évaluations de 1896, ci fr. 1,040,000 »

Il est inscrit au Budget de 1893. 1,060,000 »

DIMINUTION . . . fr. 20,000 »

ART. 10. — *Hypothèques.*

La moyenne des recouvrements des années 1890 à 1894 est de 3,303,969 francs, soit en chiffres ronds fr. 3,300,000 »
somme à laquelle on propose de fixer le produit probable de 1896.

La somme inscrite au Budget précédent est de. fr. 3,350,000 »

DIMINUTION . . . fr. 50,000 »

ART. 11, litt. a. — *Successions et mutations par décès.*

La moyenne des recettes de la dernière période quinquennale est de 17,677,577 francs. Si l'on écarte le produit de l'année la plus forte et de l'année la plus faible, la moyenne se trouve réduite à . . fr. 17,513,648 »

On propose de s'en tenir à ce chiffre et de supputer le produit à 17,500,000 »

Évaluations de 1893. 16,500,000 »

AUGMENTATION . . . fr. 1,000,000 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 12. — *Timbre.*

La moyenne des recouvrements des années 1890 à 1894		
est de	fr.	5,973,884 »
ou en arrondissant		6,000,000 »
Ce produit peut être admis.		
Il est inscrit au Budget précédent		6,050,000 »
DIMINUTION.	fr.	50,000 »

ART. 14. — *Amendes en matière d'impôts.*

Les recouvrements de la dernière période quinquennale s'élèvent en		
moyenne à	fr.	376,909 »
ce qui permet de porter le produit présumé à		375,000 »
Évaluations budgétaires de 1895.		360,000 »
AUGMENTATION	fr.	15,000 »

ART. 15. — *Amendes de condamnations en matières diverses et dommages-intérêts.*

On propose l'adoption du produit moyen des cinq dernières années, soit		
556,173 francs, ou en arrondissant	fr.	550,000 »
Les évaluations pour 1895 s'élèvent à		570,000 »
DIMINUTION	fr.	20,000 »

CHAPITRE II.

PÉAGES.

ART. 16. — *Rivières et canaux.*

Les recettes des exercices 1893 et 1894, respectivement de 1,285,329 francs et de 1,372,088 francs, ont dépassé considérablement les évaluations, qui étaient de 1,250,000 francs.

D'autre part, la moyenne des cinq dernières années est de 1,252,645 francs.

Ces faits permettent de porter à	fr.	1,260,000 »
l'estimation antérieure de		1,250,000 »

AUGMENTATION. fr. 30,000 »

ART. 19. — *Chemin de fer.*

Le chiffre porté au Budget voté pour l'exercice 1895, comme recette probable des chemins de fer, est de 144,000,000 de francs.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les éléments faisant défaut pour évaluer dès à présent les résultats de l'exploitation en 1896, on propose de maintenir provisoirement pour cet exercice l'évaluation adoptée pour 1895.

ART. 20. — *Télégraphes et téléphones.*

Les évaluations de recettes portées au Budget de 1895 s'élèvent à fr. 6,000,000 »

Une augmentation de recette d'environ 200,000 »
comprenant les produits des réseaux téléphoniques de
Malines et de Courtrai dont la reprise à partir du 1^{er} janvier 1896
est décidée, peut être prévue pour l'exercice 1896.

La recette probable serait donc de fr. 6,200,000 »

ART. 21. — *Postes.*

Les recettes de 1893 se sont élevées à 18,270,000 francs. Celles de 1894 les dépasseront de 950,000 francs environ. Cette augmentation exceptionnelle est due à l'Exposition d'Anvers et aux élections générales.

En ramenant au taux normal l'accroissement de la recette de 1894 sur 1893, la progression moyenne des produits des cinq dernières années (1890 à 1894) est de 500,000 francs environ par an.

C'est sur cette base que doivent être évaluées les recettes probables de 1896 qui se composeront donc de la recette de 1893, soit. fr. 18,270,000 »
plus la progression des années 1894, 1895 et 1896, ci. . . . 1,500,000 »

TOTAL. . . . fr. 19,770,000 »

Cette somme comprend les recettes à provenir de la présentation à l'acceptation et de l'encaissement des effets de commerce, ainsi que de la taxe des abonnements aux journaux.

Ces recettes, évaluées respectivement à 760,000 et à 40,000 francs, n'entrent pas dans la formation du fonds communal et doivent être déduites de la recette totale ci-dessus pour obtenir la somme nette à partager entre l'État et les communes, soit 19,770,000 — 800,000 — fr. 18,970,000 »
dont 41 % sont attribués au fonds communal 7,777,700 »

La part de l'État serait donc de fr. 11,192,300 »
plus le produit du service des effets de commerce et des
abonnements aux journaux 800,000 »

Soit une somme nette au profit du Trésor de. 11,992,300 »
supérieure de 305,000 francs au chiffre prévu au Budget de 1895.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 22. — *Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres.*

Eu égard à la progression constatée dans le produit des paquebots, on peut évaluer à 1,200,000 francs la recette à effectuer en 1896. Cette évaluation dépasse de 100,000 francs le chiffre adopté pour l'exercice 1895.

ART. 23. — *Produit du passage d'eau d'Anvers à la Tête-de-Flandre.*

Ce produit est également en progression, de telle manière qu'on peut prévoir pour 1896 une augmentation de recette de 5,000 francs comparative-ment à l'évaluation portée au Budget de 1895. Celle-ci étant de 75,000 francs, il s'ensuit que le chiffre proposé pour 1896 est de 80,000 francs.

CHAPITRE III.

CAPITAUX ET REVENUS.

ART. 25. — *Forêts.*

D'après les prévisions, il est permis de supputer le rendement des forêts en 1896 à fr. 775,000 »
chiffre que justifie d'ailleurs la moyenne (806,884 francs).

Évaluation de 1895 750,000 »

AUGMENTATION. . . fr. 25,000 »

ART. 26. — *Dépenses des chemins de fer de l'État.*

La moyenne des cinq dernières années est de 124,330 francs.

Le résultat de 1894 (134,765 francs); quoique dépassant de 22,000 francs celui de l'exercice précédent, n'a pas répondu aux prévisions (180,000 francs).

On a tout lieu de croire que ce produit augmentera encore par suite de la vente de nombreux excédents d'emprises. Toutefois il est prudent de ramener pour 1896 à fr. 150,000 »
le chiffre inscrit au Budget de 1895 180,000 »

DIMINUTION. . . fr. 30,000 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 27. — *Établissements et services régis par l'État.*

Depuis 1893, l'excédent des recettes de l'École militaire sur les dépenses figure seul au Budget des Voies et Moyens. Les résultats des exercices 1890, 1891 et 1892 doivent donc être écartés.

La moyenne des années 1893 et 1894 n'étant que de 42,978 francs, il convient de réduire pour 1896 à fr. 43,000 »
l'estimation antérieure de. 58,200 »

DIMINUTION. fr. 15,200 »

ART. 32. — *Produit de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations.*

Les fonds de cautionnements et de consignations sont placés en rentes sur l'État, conformément à la loi du 15 novembre 1847.

Un capital de 23,865,000 francs a été ainsi placé en dette à 3½ %.

La conversion de cette dette en 3 % aura pour effet de réduire de 129,325 francs le produit des intérêts à encaisser par le Trésor.

Il en résulte que l'évaluation à porter au Budget devra être réduite à due concurrence.

Elle a été votée au chiffre de 3,000,000 de francs pour les dernières années.

Pour 1896, il conviendra donc de la ramener à 2,870,000 francs, soit une diminution de 130,000 francs.

ART. 34. — *Droits de chancellerie.*

La somme de 10,800 francs portée au Budget de 1896 correspond au produit moyen des années 1889 à 1893.

ART. 42. — *Fonds d'amortissement demeurés sans emploi.*

La dotation inscrite au Budget de la Dette publique pour l'amortissement de cette dette représente une somme de 4,300,000 francs. Dans la situation actuelle des cours, la dotation reste inemployée et le montant en était versé jusqu'ici au Budget des Voies et Moyens.

Il sera inscrit désormais en recette au Budget extraordinaire, en déduction des capitaux à demander à l'emprunt.

Cette modification, ainsi que l'explique l'Exposé général, complète la réforme introduite l'année dernière dans la comptabilité du Budget.

Il n'y a plus lieu, par conséquent, de faire figurer au Budget des Voies et Moyens l'évaluation de 4,300,000 francs qui formait l'ancien article 42.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 44. — *Intérêts et dividendes des actions de la Société nationale des chemins de fer vicinaux.*

La recette prévue pour l'année 1895 est de 470,000 francs, tandis que les annuités à payer monteront à environ 560,000 francs.

Pour l'année 1896, les annuités sont portées au Budget de la Dette publique pour 580,000 francs.

En tenant compte de l'accroissement constant du trafic des lignes vicinales, on peut évaluer le produit de la participation de l'État à 490,000 francs.

RESSOURCES EXCEPTIONNELLES.

ART. 60. — *Produit d'aliénations extraordinaires d'immeubles.*

La moyenne des cinq dernières années (122,406 francs) permet d'élever à	fr.	125,000	»
l'estimation de 1895.		80,000	»
AUGMENTATION.	fr.	45,000	»

ART. 61. — *Prix de vente des terrains restés sans emploi, provenant d'emprises faites pour la reconstruction des quais de l'Escaut, à Anvers.*

Il ne reste plus à aliéner que quelques parcelles peu recherchées. Le produit de 1894 n'a été que de 6,540 francs.

On croit dès lors devoir ramener à	fr.	5,000	»
le chiffre porté au Budget de 1895.		20,000	»
DIMINUTION	fr.	15,000	»



PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,**ROI DES BELGES,***A tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, aux Chambres législatives, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE PREMIER.

Les impôts directs et indirects existant au 31 décembre 1895, en principal et centimes additionnels au profit de l'État, ainsi que la taxe des barrières non supprimées, seront recouvrés, pendant l'année 1896, d'après les lois et les tarifs qui en règlent l'assiette et la perception.

ART. 2.

D'après les dispositions qui précèdent, le Budget des recettes de l'État, pour l'exercice 1896, est évalué en recettes ordinaires à la somme de trois cent cinquante-cinq millions deux cent soixante-dix-neuf mille six cent soixante-dix-huit francs, quarante centimes (fr. 355,279,678 40) et en recettes exceptionnelles à la somme de trois cent trente mille francs (330,000 fr.), soit ensemble à la somme de trois cent cinquante-cinq millions six cent neuf mille six cent soixante-dix-huit francs, quarante centimes (fr. 355,609,678 40).

ART. 3.

La présente loi sera obligatoire le 1^{er} janvier 1896.

Donné à Laeken, le 25 février 1895.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

P. DE SMET DE NAEYER.

BUDGET DES VOIES ET MOYENS POUR L'EXERCICE 1896.

ADMINISTRATIONS.	Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	Montant des évaluations de recettes par article.	TOTAL.
		CHAPITRE I^{er}.		
		IMPÔTS.		
		CONTRIBUTIONS DIRECTES.		
	1	Contribution foncière.	25,111,000	
	2	Principal (y compris 5,740,000 francs pour la valeur locative)	15,917,000	19,480,000
		15 centimes additionnels ordinaires sur le prin- cipal.	2,338,000	
		20 centimes additionnels extraordinaires au principal de l'impôt sur la valeur locative.	1,148,000	
		Frais d'expertise	27,000	
	3	Droit de pa- tente	7,000,000	
	4	Principal	640,000	800,000
		25 centimes additionnels	160,000	
		DOUANES, ACCISES ET RECETTES DIVERSES.		
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	5	Douanes . . . Droits d'entrée.	(1) 26,172,133	
	6	a. Vins étrangers (2)	3,250,000	42,317,296
		b. Vins de fruits secs	1,500	
		c. Eaux-de-vie indigènes (3)	23,875,546	
		d. Bières. (4)	10,042,500	
		e. Vinaigres de bières (5)	13,000	
		f. " autres que de bières (6)	9,750	
		g. Acide acétique (7)	52,500	
		h. Sucres de canne et de betterave. (8)	3,672,500	
		i. Glucoses et autres sucres non cristallisables.	520,000	
		j. Tabacs indigènes	900,000	
	7	a. Frais d'essai des matières d'or et d'argent.	3,000	473,000
		b. Recettes extraordinaires et accidentelles, loyers de bâtiments, droits de magasin des entrepôts de l'Etat, droit de licence, rétribu- tions du chef des extraits du cadastre, taxes pour travaux extraordinaires de chargement et de déchargement de navires, rembourse- ment des frais de travaux d'irrigation dans la Campine, etc. (9)	470,000	
			A REPORTER. fr.	121,353,429

(1) Déduction faite de la recette intégrale sur les cafés, soit 2,400,000 francs; de 35 % du produit des droits d'entrée sur les bières, soit 122,500 francs; de 31.784153 % du produit des mêmes droits sur les eaux-de-vie, soit 508,546 francs; de 35 % du produit des mêmes droits sur les sucres raffinés, soit 122,500 francs, et de 35 % du produit des mêmes droits sur les vinaigres et acides acétiques, soit 122,500 francs, ensemble une somme de 3,260,103 francs, attribuée au fonds communal créé par la loi du 18 juillet 1860. — Déduction faite du produit probable du droit d'entrée sur les bestiaux et les viandes, soit 2,000,000 de francs et d'une somme de 2,069,321 francs à prélever sur le produit des mêmes droits sur les autres marchandises, soit en total 4,069,321 francs, attribués au fonds spécial créé par la loi du 19 août 1889.

(2) Déduction faite de 35 % du produit probable, soit 1,750,000 francs.

(3) Id. 31.784153 % id. 41,124,454 francs.

(4) Id. 35 % id. 5,407,500 francs.

(5) Id. id. id. 7,000 francs.

(6) Id. id. id. 5,250 francs.

(7) Id. id. id. 17,500 francs.

(8) Id. id. id. 1,977,500 francs.

(9) Id. du produit probable du droit de licence, soit 2,000,000 de francs.

BUDGET DES VOIES ET MOYENS (suite).

ADMINISTRATIONS.	Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	Montant des évaluations de recettes par article.	TOTAL.
		ENREGISTREMENT, ETC.	REPORT . . . fr.	121,333,429 .
ENREGIS- TREMENT ET DOMAINES.	8	Enregistrement	19,850,000 .	
	9	Grefle	1,040,000 .	
	10	Hypothèques	3,300,000 .	
	11	a. Successions et mutations par décès. . fr. 17,500,000 .		
		b. Droit de mutation en ligne directe. . . 2,700,000 .	20,525,000 .	51,660,000 .
		c. Droits dus par les époux survivants . . . 325,000 .		
	12	Timbre	6,000,000 .	
	13	Naturalisations	20,000 .	
	14	Amendes en matière d'impôts	375,000 .	
	15	id. de condamnations en matières diverses et dommages-intérêts. . . .	550,000 .	
		TOTAL DU CHAPITRE I ^{er}		173,013,429 .
		CHAPITRE II.		
		PÉAGES.		
ENREGIS- TREMENT ET DOMAINES.	16	Rivières et canaux	1,260,000 .	
	17	Routes appartenant à l'État	5,000 .	1,565,000 .
	18	Part revenant à l'État dans le produit net des quais de l'Escaut à Anvers . . .	300,000 .	
	19	Chemin de fer	144,000,000 .	
CHEMINS DE FER, POSTES, ETC.	20	Télégraphes et téléphones	6,300,000 .	
	21	a. Taxes des correspondances en général fr. 10,823,550 .		
		b. — sur les mandats et bons de poste . . 368,750 .	(1) 11,992,300 .	163,472,300 .
		c. — sur les abonnements 40,000 .		
		d. — sur les effets de commerce 760,000 .		
	22	Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres.	1,200,000 .	
	23	Produit du passage d'eau d'Anvers à la Tête-de-Flandre.	80,000 .	
		A REPORTER. . . . fr.		338,050,729 .

(1) Le produit brut des postes est évalué à 19,770,000 francs, comprenant une recette de 40,000 francs d... chef des abonnements aux journaux et une recette de 760,000 francs à provenir de l'encaissement et de l'acceptation des effets de commerce. Ces derniers produits appartiennent intégralement à l'État. La part de 41 % dévolue au fonds communal s'établit donc sur 18,070,000 francs, et s'élève ainsi à 7,777,700 francs.

BUDGET DES VOIES ET MOYENS (suite).

ADMINISTRATIONS.	Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	Montant des évaluations de recettes par article.	TOTAL.
CHAPITRE III.			REPORT . . fr.	338,050,799 .
CAPITAUX ET REVENUS.				
ENREGISTRE- MENT ET DOMAINES.	24	Domaines (valeurs capitales)	535,000 »	13,410,900 .
	25	Forêts.	775,000 »	
	26	Dépenses du chemin de fer	150,000 »	
	27	Établissements et services régis par l'État	45,000 »	
CHEMINS DE FER, ETC.	28	Produits divers et accidentels, y compris ceux des examens universitaires	630,000 »	
	29	Revenus des domaines	640,000 »	
	30	Abonnements au <i>Moniteur</i> , etc., perçus par l'administration des postes	90,000 »	
	31	Produits divers des prisons	352,500 »	
PRISONS.	32	— de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations.	2,870,000 »	
	33	— des actes des commissariats maritimes	136,000 »	
	34	— des droits de chancellerie	10,800 »	
	35	— des droits de pilotage	2,750,000 »	
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.	36	— des droits de fanal.	1,400,000 »	
	37	— de la régie du <i>Moniteur</i> (arrêté royal du 21 juin 1868).	105,000 »	
	38	— des établissements de bienfaisance de l'État	98,600 »	
	39	Part réservée à l'État, par les lois des 5 mai 1850 et 20 mai 1872, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque Nationale	900,000 »	
	40	Produit du placement des fonds disponibles du Trésor	400,000 »	
	41	Bonification d'un quart pour cent par semestre sur l'excédent de la circulation moyenne au delà de 275 millions de francs des billets de la Banque Nationale. (Loi du 20 mai 1872. — Art. 1 ^{er} , n° 4.)	650,000 »	
	42	Intérêts à 5 1/2 % sur 20,000 actions de capital de la C ^{ie} du chemin de fer du Congo.	350,000 »	
	43	Intérêts à 5 1/2 % sur les avances faites à la Société nationale des Chemins de fer vicinaux pour la formation d'un fonds de roulement	35,000 »	
	44	Intérêts et dividendes des actions de la Société nationale des Chemins de fer vicinaux.	400,000 »	
CHAPITRE IV.				
REMBOURSEMENTS.				
CONTRIBU- TIONS DIRECTES, ETC.	45	Frais de perception des centimes provinciaux et communaux	500,000 »	
	46	Remboursement, par les communes, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes.	170,000 »	
ENREGISTRE- MENT ET DOMAINES.	47	Reliquats des comptes arrêtés par la Cour des Comptes. — Déficits des comp- tables	18,000 »	
	48	Recouvrements d'avances faites par les divers Départements.	460,000 »	
PRISONS.	49	Abonnement des provinces pour réparations d'entretien des maisons d'arrêt et de justice, achat et entretien de leur mobilier	22,984 »	
A REPORTER. . . . fr.			1,170,984 »	351,461,629 .

BUDGET DES VOIES ET MOYENS (suite).

ADMINISTRATIONS.	Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	Montant des évaluations de recettes par article.	TOTAL.
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.		Report fr.	1,170,984 .	351,461,629 .
	50	Remboursement, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes.	45,000 .	
	51	Recettes diverses et accidentelles.	500,000 .	
	52	Quote-part de la ville d'Ostende dans les frais de manœuvre des écluses des bassins de commerce.	1,360 .	
	53	Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement de la douane, à titre de remboursement d'avances	10,200 .	
	54	Recette du chef d'ordonnances prescrites.	30,000 .	3,818,049 40
	55	Part d'intervention de la Banque Nationale dans les frais de la Trésorerie . . .	175,000 .	
	56	Remboursement par la province de Brabant et divers de menues dépenses concernant le Palais de justice de Bruxelles	51,445 .	
	57	Part des provinces et des communes dans le paiement des pensions des instituteurs communaux. (Loi du 16 mai 1870.)	1,395,000 .	
	58	Annuité pour le remboursement des avances faites à la Société Nationale des chemins de fer vicinaux pour couvrir ses frais de premier établissement.	10,510 40	
	59	Établissements de bienfaisance.	447,650 .	
		TOTAL. fr.		355,279,678 40
		<i>Ressources exceptionnelles.</i>		
	60	Produits des aliénations extraordinaires d'immeubles	125,000 .	
	61	Prix de vente des terrains restés sans emploi provenant d'emprises faites pour la reconstruction des quais de l'Escaut à Anvers	5,000 .	330,000 .
	62	Prix de vente des terrains disponibles par suite de la suppression des places fortes démantelées	200,000 .	
		ENSEMBLE. fr.		355,609,678 40

(28)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DES VOIES ET MOYENS

pour l'exercice 1896.

(30)

ÉTAT
DES
PRODUITS ET REVENUS
RÉALISÉS PENDANT LES EXERCICES 1890, 1891, 1892, 1893 ET 1894,
ET COMPARAISON
AVEC LES ÉVALUATIONS DE RECETTE POUR 1895
DES ÉVALUATIONS PROPOSÉES POUR 1896.

BUDGET DE L'EXERCICE 1896.

Administrations.	Articles du Budget de 1896.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN			
			1890.	1891.	1892.	

RÉSUMÉ

I. — Impôts	Impôts directs	50,441,582	51,705,501	51,303,890
	Douanes, accises et recettes diverses.	66,541,424	67,578,149	66,514,701
	Enregistrement, greffe, hypothèques, successions, etc.	49,749,120	51,728,532	55,675,057
	ENSEMBLE. fr.	166,532,126	171,012,182	173,494,548
II. — Péages		152,665,976	154,065,729	153,367,351
III. — Capitaux et revenus		17,570,722	16,825,709	16,507,128
IV. — Remboursements		3,750,848	3,542,087	3,894,671
	TOTAUX fr.	340,525,672	346,346,307	347,263,878
Ressources exceptionnelles.		»	»	»
	TOTAUX GÉNÉRAUX fr.	340,525,672	346,346,307	347,263,878

DÉVELOP

		I. — IMPÔTS.				
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	1	Foncier.	24,179,962	24,343,360	24,493,072	
	2	Personnel (principal, 15 % additionnels et frais d'expertise).	18,573,581	18,651,079	18,799,076	
	3	Patentes (principal et 20 % additionnels).	6,892,851	6,704,172	6,800,733	
	4	Rédevances sur les mines, fixes et proportionnelles (principal et 25 % add.)	795,188	1,017,800	1,210,109	
	TOTAUX fr.		50,441,582	51,705,501	51,303,890	
	5	Douanes : Droits d'entrée.	23,533,207	24,194,327	23,906,152	
	6	Accises.	Vins étrangers et vins de fruits secs.	3,250,305	3,721,152	3,608,109
			Eaux-de-vie indigènes	23,789,558	24,320,451	23,760,752
			Bières	9,774,805	9,689,309	9,850,888
			Vinaigres et acide acétique	77,328	66,614	42,392
			Sucres.	4,067,635	3,745,775	3,504,139
			Glucoses et autres sucres non cristallisables.	567,772		531,564
			Tabacs indigènes	822,607	855,507	796,640
	TOTAUX fr.		42,350,050	42,926,833	42,094,484	
7	Recettes diverses	a. Frais d'essai des matières d'or et d'argent.	5,032	3,837	3,491	
		b. Recettes extraordinaires et accidentelles, loyers de bâtiments, droits de magasin des entrepôts de l'État, droit de licence, rétributions du chef des extraits du cadastre, taxes pour travaux extraordinaires de chargement et de déchargement de navires, remboursement des frais de travaux d'irrigation dans la Campine, etc.	453,135	453,152	510,574	
		TOTAUX.	458,167	456,989	514,065	
TOTAUX DES DOUANES, DES ACCISES ET DES RECETTES DIVERSES.		66,541,424	67,578,149	66,514,701		

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1893.	1894.		adoptées pour l'exercice 1893.	proposées pour l'exercice 1896.	En PLUS.	En MOINS.	

GÉNÉRAL.

51,083,377	51,206,772	51,166,224	51,905,000	52,391,000	486,000	»
69,085,304	70,961,609	68,096,237	68,550,979	68,962,429	445,750	14,300
51,600,019	51,503,732	52,011,472	50,935,090	51,660,000	1,015,000	200,000
171,768,700	173,562,115	171,273,933	171,570,970	173,013,429	1,940,750	304,300
160,246,428	168,309,415	157,911,016	164,397,500	165,037,300	640,000	»
16,546,906	16,998,224	16,965,148	17,840,700	15,410,909	45,400	4,475,200
3,744,138	5,650,878	3,855,103	3,818,049	3,818,049	»	»
552,308,172	562,520,630	550,001,200	557,427,028	555,279,678	2,652,150	4,770,500
»	»	»	300,000	330,000	45,000	15,000
552,308,172	562,520,630	550,001,200	557,727,028	555,609,678	2,677,150	4,794,500
DIMINUTION fr.					2,117,350	

PEMENTS.

24,653,440	24,801,080	24,494,163	24,955,000	25,111,000	156,000	»
18,044,445	19,164,604	18,826,557	19,250,000	19,480,000	230,000	»
6,042,605	6,959,905	6,878,065	6,900,000	7,000,000	100,000	»
542,887	371,123	967,439	800,000	800,000	»	»
51,083,377	51,206,772	51,166,224	51,905,000	52,391,000	486,000	»
25,843,940	26,692,514	24,834,038	25,840,570	26,172,153	331,563	»
3,252,088	3,086,137	3,503,570	3,251,500	3,251,500	»	»
24,270,472	24,423,320	24,114,108	25,841,559	25,875,546	34,187	»
10,154,115	10,285,745	9,946,972	10,042,500	10,042,500	»	»
73,589	48,307	61,646	60,550	55,250	»	14,300
3,598,592	3,675,175	3,718,265	3,672,500	3,672,500	»	»
553,919	570,647	548,186	520,000	520,000	»	»
865,546	1,023,364	872,735	850,000	900,000	50,000	»
42,754,321	43,721,701	42,765,478	42,247,409	42,317,296	84,187	14,300
3,700	3,792	3,970	3,000	3,000	»	»
503,343	543,602	492,761	440,000	470,000	50,000	»
507,043	547,394	490,731	443,000	473,000	50,000	»
69,085,304	70,961,609	68,096,237	68,550,979	68,962,429	445,750	14,300

Y compris 20 centimes additionnels
extraordinaires sur la valeur locative.

BUDGET DE L'EXERCICE 1896.

Administrations.	Articles du Budget de 1895.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
			1890.	1891.	1892.
		I. — IMPÔTS (suite).			
	8	Enregistrement Actes Civils publics Sous seing privé Judiciaires D'huissiers Lettres de noblesse Permis de changer de nom de famille Droits en débet recouvrés	17,195,051 762,112 858,514 966,241 2,050 2,610 44	17,419,071 682,570 886,745 1,017,096 2,050 1,450 .	17,792,634 719,458 857,845 1,029,971 5,800 1,740 .
		TOTAUX fr.	19,786,532	20,008,062	20,407,448
	9	Greffe Mise au rôle Rédaction, dépositions de témoins et expéditions Légalisations et recherches	251,765 795,509 12,559	229,292 844,504 12,906	256,145 866,209 10,554
		TOTAUX fr.	1,059,871	1,086,702	1,118,906
	10	Hypothèques Droits d'inscription Droits de transcription d'actes de mutation	242,257 3,095,913	249,944 3,015,654	250,588 3,188,554
		TOTAUX fr.	3,338,170	3,265,598	3,428,122
	11	Successions Droits de succession Id. de mutation par décès Id. de mutation sur les successions en ligne directe Id. dus par les époux survivants	15,165,627 352,097 2,724,515 359,265	17,170,320 225,455 2,641,150 320,550	19,950,544 586,875 3,060,495 357,038
		TOTAUX fr.	18,581,504	20,561,453	23,740,800
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	12	Timbre. Debit. Formules pour actes de protêts Huissiers Postes Passe-ports à l'intérieur à l'étranger Permis de port d'armes de chasse Permis de chasse au levrier Timbres fixes. Timbres proportionnels pour effets de commerce Timbres adhésifs pour effets de commerce créés à l'étranger Id. à l'étranger Timbres adhésifs pour affiches Timbres de dimension Timbres proportionnels Timbres de dimension Timbres fixes. Warrants Visa. Timbres proportionnels Timbres de dimension Timbres fixes. Warrants Extraordinaire. Timbres proportionnels. Effets de commerce Bons de caisse, billets au porteur, etc. Effets, récépissés, obligations, etc. Coupures Timbres de dimension. Papiers blancs pour actes, etc. Affiches Timbre des polices d'assurances. — Droit annuel	. .272 5,784 462,755 525 458,045 257,507 16,704 275,062 2,229,556 177,011 52,585 595 1,209,450 590,913 .329,494 48,459 200	. .6 6,452 440,685 455 459,454 265,212 16,460 285,798 2,290,550 187,895 54,692 982 1,255,749 446,128 .335,509 45,650 196	105,025 47,150 .4,792 462,175 420 412,652 255,690 15,711 308,792 2,219,078 159,609 54,085 1,105 1,154,627 485,750 .330,093 47,017 .
		TOTAUX fr.	6,004,475	6,047,642	6,005,731
	13	Naturalisations	27,250	21,750	15,000
	14	Amendes en matière d'impôts	354,831	366,120	407,870
	15	Amendes de condamnations et dommages-intérêts en matières diverses	528,937	570,345	554,080
		TOTAUX DES DROITS D'ENREGISTREMENT, ETC. . . . fr.	49,749,120	51,728,532	55,676,957

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1893.	1894.		adoptées pour l'exercice 1895.	proposées pour l'exercice 1896.	En PLUS.	En MOINS.	
10,485,561	10,568,208	10,851,312	20,000,000	19,850,000	"	150,000	
10,485,561	10,568,208	10,851,312	20,000,000	19,850,000	"	150,000	
1,027,064	1,009,762	1,056,401	1,060,000	1,040,000	"	20,000	
1,027,064	1,009,762	1,056,401	1,060,000	1,040,000	"	20,000	
3,243,370	3,246,506	3,303,969	3,350,000	3,300,000	"	50,000	
3,243,370	3,246,506	3,303,969	3,350,000	3,300,000	"	50,000	
21,030,820	20,640,000	20,870,911	19,525,000	20,525,000	1,000,000	"	
21,030,820	20,640,000	20,870,911	19,525,000	20,525,000	1,000,000	"	
5,849,588	5,882,302	5,975,908	6,050,000	6,000,000	"	50,000	
5,849,588	5,882,302	5,975,908	6,050,000	6,000,000	"	50,000	
24,000 355,917 583,890	10,250 403,000 545,614	19,250 377,548 556,173	20,000 360,000 570,000	20,000 375,000 550,000	" 15,000 "	" 20,000	
51,600,010	51,503,732	52,011,472	50,935,000	51,680,000	1,015,000	290,000	

BUDGET DE L'EXERCICE 1896.

Administrations.	Articles du Budget de 1896.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
			1890.	1891.	1892.
		II. — PÉAGES.			
		Liège à Maestricht	69,890	88,227	67,426
		Maestricht à Bois-le-Duc.	78,988	77,210	76,843
		Jonction de la Meuse à l'Escaut	263,796	272,527	261,726
		Embranchement vers le camp de Beverloo	470	1,258	1,509
		Id. vers Hasselt	9,653	10,240	10,965
		Id. vers Turnhout	8,745	10,093	10,663
		Turnhout à Anvers par Saint-Job in 't Goor.	16,585	20,747	19,875
		Sambre.	96,910	101,741	100,840
		Charleroi à Bruxelles et embranchements	155,898	186,099	194,453
		Centre	953	784	1,001
		Mons à Condé	45,090	43,074	43,311
		Pommerœul à Antoing	48,841	40,588	50,059
		Dérivation de la Lys. { Deynze à Schipdonck	3,258	3,291	4,037
		{ Schipdonck à Balgerhoeke	6,186	6,957	6,543
		Roulers à la Lys	3,077	3,116	3,157
		Gand à Ostende { Droit général	38,340	33,946	34,559
		{ Droit à la porte de Damme.	"	"	"
		Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, vers la France.	9,858	10,463	9,309
		Moervaert	2,522	3,006	2,682
		Grande Nèthe	"	"	"
		Petite Nèthe (canalisée)	2,295	2,353	2,493
		Gand à Terneuzen	23,937	24,345	23,049
		Meuse	112,146	117,078	120,519
		Ourthe	7,868	6,316	5,918
		Escaut	79,701	83,287	73,830
		Lys	42,885	46,710	46,939
		Démer	"	"	"
		Yser	3,843	5,256	4,486
		Ypres à l'Yser	1,349	1,593	1,386
		Loo	710	1,315	1,108
		Bossuyt.	1,962	2,883	7,604
		Droits de péage consignés, revirés au profit du Trésor	135	298	302
		Produits des bacs, bateaux et passages d'eau	26,625	26,049	26,275
		17 Routes appartenant à l'État.	6,705	5,485	5,100
		18 Part revenant à l'État dans le produit net des quais de l'Escaut à Anvers	100,000	350,000	211,000
		TOTAUX. . . . fr	1,269,208	1,576,924	1,437,965
		III. — CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES.			
		10 Chemins de fer	136,614,780	138,086,302	136,268,975
		20 Télégraphes et téléphones	3,807,978	3,975,700	3,906,608
		21 Postes. — Taxes des correspondances en général, taxes sur les articles d'argent, sur les abonnements et sur les effets de commerce	10,028,587	10,200,324	10,616,743
		22 Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres	870,916	969,697	1,007,198
		23 Id. du passage d'eau d'Anvers à la Tête-de-Flandre	65,507	66,782	70,042
		TOTAUX DES PÉAGES . . . fr.	159,665,976	154,905,720	153,307,531

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1893.	1894.		adoptées pour l'exercice 1895.	proposées pour l'exercice 1896.	En PLUS.	En MOINS.	
1,285,530	1,307,000	1,257,027	1,230,000	1,260,000	30,000	.	
5,125 539,000	7,735 270,000	6,050 204,000	5,000 300,000	5,000 300,000	.	.	
1,820,455	1,074,755	1,557,657	1,535,000	1,565,000	30,000	.	
140,757,883 5,540,996	148,000,000 5,875,000	150,045,588 4,635,257	144,000,000 6,000,000	144,000,000 6,200,000	.	.	
11,015,467 1,034,675 60,054	11,009,480 1,072,000 78,200	10,711,720 992,607 70,097	11,687,500 1,100,000 75,000	11,992,500 1,200,000 80,000	505,000 100,000 5,000	.	
160,246,428	168,309,415	157,911,016	164,397,500	165,037,500	640,000	.	

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1893.	1894.		adoptées pour l'exercice 1893.	proposées pour l'exercice 1896.	En PLUS.	En MOINS.	
420,264	540,000	536,797	535,000	555,000	.	.	
420,264	540,000	536,797	535,000	555,000	.	.	
778,534	690,000	810,363	750,000	775,000	25,000	.	
778,534	690,000	810,363	750,000	775,000	25,000	.	
1,198,798	1,230,000	1,347,160	1,285,000	1,310,000	25,000	.	

BUDGET DE L'EXERCICE 1896.

Administrations.	Articles du Budget de 1896.	Nature des produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
			1890.	1891.	1892.
		REPORT. . . fr.	1,347,981	1,487,296	1,471,746
		III. — CAPITAUX ET REVENUS (SUITE).			
		Location des terrains réservés par l'administration des chemins de fer.	20,977	19,783	21,443
		Location de bâtiments	6,405	7,129	6,922
		Id. d'herbages, d'oseraies, etc.	7,461	7,425	7,502
		Id. de vidanges	"	"	"
		Relevances résultant des articles 6 et 42 de la loi sur les mines du 21 avril 1810	912	2,051	1,409
		Argent non réclamé.	2,127	2,210	2,940
		Aliénations d'immeubles provenant d'emprises	65,168	43,781	57,108
		Prix de vente de mobilier et matériel hors d'usage.	5,700	19,509	6,415
		Id. d'objets non réclamés.	15,120	15,824	19,545
		Id. d'arbres, plantations, herbages, etc..	2,161	0,433	25,074
		TOTAUX. . . fr.	124,001	124,125	126,354
		École militaire. — Pensions des élèves.	161,506	135,425	120,540
		École vétérinaire. } Pensions d'animaux malades	8,125	9,370	14,006
		} Produits des ventes d'objets divers	250	285	592
		Écoles agricoles de Ruysselede et de Boernem	"	885	1,041
		Insertions au <i>Moniteur</i> (Loi du 30 juillet 1889)	11	25	70
		Bénéfices de la fonderie de canons	"	"	"
		Abonnements au <i>Recueil des lois et arrêtés</i>	15,564	15,582	15,576
		Section normale d'enseignement moyen pour filles	6,280	6,120	5,280
		Produit du Jardin Botanique de Bruxelles	14,623	14,580	14,548
		Institut agricole. Produits de ventes d'objets mobiliers et autres.	"	134	425
		TOTAUX. . . fr.	200,559	182,410	172,478
		Produit des examens universitaires	20,217	20,270	25,849
		Id. des examens et visa des diplômes	52,861	62,045	75,100
		Id. divers	"	"	"
		Id. des brevets d'invention	374,510	384,400	387,710
		Id. du quart des salaires sur transcriptions	48,212	49,046	52,485
		Id. de la taxe perçue pour copies de déclarations de consignation	22	24	18
		Id. de la taxe perçue conformément à l'article 5 de la convention littéraire faite avec la France	30	8	"
		Id. des taxes perçues pour marques de fabriques et de commerce	5,050	5,140	4,800
		Restitutions volontaires.	98	123	"
		Indemnités pour constructions d'usines (forêts exceptées)	581	224	552
		Parts non réclamées dans les amendes attribuées	2	20	8
		Restitution de parts d'amendes indûment attribuées	241	51	107
		Excédent de droits d'encan sur les frais d'adjudication	68,580	59,166	55,052
		Fonds et valeurs déposés aux greffes et acquis au Trésor.	2,070	2,904	2,907
		Cautionnements judiciaires attribués à l'État	21,309	150	20,458
		TOTAUX. . . fr.	594,492	583,666	625,104
		À REPORTER. . . fr.	2,272,003	2,377,503	2,595,682

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES.		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1895.	1894.		adoptées pour l'exercice 1895.	proposées pour l'exercice 1896.	En PLUS.	En MOINS.	
1,198,798	1,250,000	1,547,160	1,285,000	1,310,000	25,000	»	
112,317	136,000	124,577	180,000	150,000	»	30,000	
112,317	136,000	124,577	180,000	150,000	»	30,000	
46,840	45,000	130,619	58,200	43,000	»	15,200	
46,840	45,000	130,619	58,200	43,000	»	15,200	
650,970	627,127	616,272	630,000	630,000	»	»	
650,970	627,127	616,272	630,000	630,000	»	»	
2,008,925	2,038,127	2,218,628	2,153,200	2,133,000	25,000	45,200	

BUDGET DE L'EXERCICE 1896.

Administrations.	Articles du Budget de 1896.	Nature des produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
			1890.	1891.	1892.
		REPORT fr.	2,272,005	2,377,503	2,505,682
		III. — CAPITAUX ET REVENUS (suite).			
		Fermages de biens-fonds et bâtiments (canaux, forêts et chemins de fer non compris)	104,462	95,611	109,007
		Domaine de Tervueren	7,853	4,955	4,924
		Fermages	7,853	4,955	4,924
		Menus produits	0	3,089	3,584
		Génie militaire	33,650	31,241	30,115
		Location de biens-fonds et de bâtiments	15,814	16,064	16,502
		Vente d'arbres, plantations, herbages, etc.	5,144	5,687	5,564
		Fermages de pêche et de classe	610	617	704
		Arrérages de rentes	4,371	6,107	9,009
		Redevances pour concessions de prises d'eau	2,400	3,000	0
		Intérêts de capitaux du fonds de l'industrie nationale	3,375	225	347
		Id. id. de créances ordinaires	0	0	16
		Produits des sablières et mines (forêts exceptées)	2,219	4,665	3,928
		Redevances (art. 6 et 43 de la loi sur les mines du 21 avril 1810)	45,531	4,782	45,156
		Location de terrains provenant d'emprises	7,277	7,428	9,289
		Vente d'arbres, plantations, herbages, etc.	110,583	91,953	181,217
		Rivières et canaux	265,380	293,268	258,168
		Routes	52,178	47,857	45,292
		Droits de pêche (rivières et canaux)	3,763	5,550	3,659
		Revenus des biens de cures (fermages et rentes)	0	0	0
		TOTAUX fr.	662,410	660,857	724,461
		TOTAUX (Enregistrement et domaines) fr.	2,955,515	3,038,360	3,120,145
		Produit des abonnements au <i>Moniteur</i>	34,171	30,785	50,073
		Id. id. au Recueil spécial des actes de sociétés	6,031	10,605	20,121
		Id. id. aux Annales parlementaires	21,006	21,675	25,675
		Id. id. au Compte rendu analytique	23,648	25,859	30,890
		Id. id. au Recueil des lois et arrêtés	924	280	528
		Id. id. aux Documents parlementaires	124	142	172
		Id. id. au bulletin international des tarifs douaniers	0	950	1,635
		TOTAUX (Chemins de fer, etc.) fr.	85,204	90,256	108,903
		Produits divers des prisons	245,528	290,745	386,074
		Produits de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations	2,980,850	2,992,197	2,977,568
		Id. des actes des commissariats maritimes	129,816	129,511	121,551
		Id. des droits de chancellerie	10,218	11,646	10,853
		Id. id. de pilotage	2,545,002	2,622,569	2,487,965
		Id. id. de fanal	1,156,379	1,188,720	1,152,742
		Id. de la régie du <i>Moniteur</i>	112,715	99,498	106,501
		Id. des établissements de bienfaisance de l'Etat	275,104	274,477	73,968
		Part réservée à l'Etat, par les lois des 5 mai 1850 et 20 mai 1872, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque Nationale	1,272,745	1,090,991	865,674
		Produits du placement des fonds disponibles du Trésor	1,559,400	456,000	582,900
		Bonification d'un quart %, par semestre sur l'excédent de la circulation moyenne au delà de 275 millions de francs des billets de la Banque Nationale	518,139	555,977	653,110
		Fonds d'amortissement demeurés sans emploi	5,784,502	3,865,164	5,954,645
		Intérêts à 3 1/2 % sur 20,000 actions de capital de la compagnie du chemin de fer du Congo	0	140,000	146,551
		Intérêts à 3 1/2 % sur les avances faites à la Société nationale des chemins de fer vicinaux pour la formation d'un fonds de roulement	0	0	0
		Intérêts et dividendes des actions de la Société nationale des Chem. de fer vicinaux	0	0	0
		TOTAUX (Trésorerie générale) fr.	14,304,877	13,400,350	12,892,008
		TOTAUX DES CAPITAUX ET REVENUS fr.	17,570,722	16,825,700	16,507,128

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1893.	1894.		adoptées pour l'exercice 1893.	proposées pour l'exercice 1896.	En PLUS.	En MOINS.	
2,008,925	2,038,127	2,218,628	2,153,200	2,153,000	25,000	45,200	
556,025	637,000	648,271	640,000	640,000	•	•	
556,025	637,000	648,271	640,000	640,000	•	•	
2,565,550	2,675,127	2,866,899	2,793,200	2,775,000	25,000	45,200	
94,210	182,909	112,296	90,000	90,000	•	•	
94,210	182,909	112,296	90,000	90,000	•	•	
402,052	371,502	359,100	352,500	352,500	•	•	
2,965,400	2,928,295	2,968,864	3,000,000	2,870,000	•	130,000	
121,056	126,000	125,547	136,000	136,000	•	•	
10,846	9,242	10,557	10,400	10,800	400	•	
2,498,205	2,613,400	2,555,388	2,750,000	2,750,000	•	•	
1,157,565	1,259,700	1,174,981	1,400,000	1,400,000	•	•	
96,740	105,000	104,090	105,000	105,000	•	•	
86,279	84,454	158,852	98,600	98,600	•	•	
863,674	863,672	900,951	900,000	900,000	•	•	
632,100	481,200	694,320	400,000	400,000	•	•	
660,665	748,740	625,526	650,000	650,000	•	•	
4,100,548	4,184,963	3,977,925	4,500,000	•	•	4,300,000	
259,918	311,740	209,552	350,000	350,000	•	•	
52,500	52,500	52,500	35,000	35,000	•	•	
•	•	•	470,000	490,000	20,000	•	
13,485,094	13,768,886	13,644,853	14,605,000	10,195,400	20,400	4,430,000	
16,540,906	16,998,224	16,963,148	17,840,700	15,410,900	45,400	4,475,200	

BUDGET DE L'EXERCICE 1896.

Administrations.	Articles du Budget de 1896.	Nature des produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN			
			1890.	1891.	1892.	
IV. — REMBOURSEMENTS.						
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	45	Frais de perception des centimes provinciaux	124,092	125,721	127,379	
		id. id. communaux	587,753	595,173	408,804	
	46	Remboursement, par les communes, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes.	526,781	188,527	198,761	
TOTAUX (contributions directes, etc) fr.			838,626	709,421	735,034	
	47	Reliquats de comptes arrêtés et non arrêtés par la Cour des Comptes. { Solles de comptes de comptables extraordinaires arrêtés par la Cour des Comptes.	"	"	"	721
		Actes de chargement de divers chefs	1,471	1,001		
		Déficit des comptables. { Recouvrements par prélèvement sur cautionnements	3,624	2,342	10,513	
		Recouvrements divers	12,640	6,511	21,878	
TOTAUX fr.			17,735	9,944	42,112	
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	48	Frais de poursuites et d'instances	70	552	1,111	
		Remboursement et dégrèvement de contributions.	"	"	"	
		5 % sur les recettes pour ordre (frais de régie)	3,127	2,751	3,528	
		Frais de garde de biens saisis (Hainaut), 2 %	"	"	"	
		Remboursement des frais d'impression des procès-verbaux de coupes usagères.	"	"	"	
		Remboursement de frais de tournée	"	"	"	
		Remboursement de frais d'impression de formules d'actes de protêt	1,800	2,106	2,094	
		Restitution de droits	7	3	26	
		Ministère des Affaires Étrangères. — Remboursement des sommes avancées par les consuls	"	"	840	
		Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes. — Restitution de droits.	8	4	5	
		Ministère de la Guerre. { Restitution de droits	"	"	"	
		Remboursements divers	725	201	469	
		Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique. { Restitution de bourses d'étude.	"	"	"	
		Frais de justice en matière de garde civique.	12,018	11,847	13,369	
		Remboursement de subsides	99	72	669	
		Restitution de droits	"	"	"	
		Remboursements divers	"	"	"	
		Ministère de la Justice. { Frais de justice en matière criminelle et correctionnelle	99,958	99,356	104,253	
		Frais de justice en matière de simple police	103,589	90,172	104,587	
		id. militaire	1,769	2,222	1,990	
		id. en matière de faillites.	486	435	226	
		Frais d'entretien de mendiants	203	"	"	
		Remboursements divers	180	1,121	1,444	
Canal de la Campine. { Annuités des propriétaires riverains.	"	"	"			
{ Rachat des annuités	"	"	"			
Frais de surveillance de travaux publics concédés	21,497	25,081	26,367			
Frais de surveillance { aux communes et aux hospices.	373,156	218,908	189,854			
de bois { aux acquéreurs de bois domaniaux	"	"	"			
appartenant { niaux	"	"	"			
Frais d'entretien de routes concédées	200	"	8			
Restitution de droits	12	5	95			
Remboursements divers	14,341	"	347			
Totaux fr.			653,254	463,704	450,880	
TOTAUX (enregistrement et domaines) fr.			650,980	473,758	402,002	
A REPORTER fr.			1,489,615	1,183,159	1,228,026	

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES.		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1893.	1894.		adoptées pour l'exercice 1895.	proposées pour l'exercice 1896.	En PLUS.	En MOINS.	
555,845	555,845	556,140	500,000	500,000	"	"	
182,336	180,899	215,461	170,000	170,000	"	"	
738,181	736,744	751,601	670,000	670,000	"	"	
12,153	24,000	21,189	18,000	18,000	"	"	
12,153	24,000	21,189	18,000	18,000	"	"	
518,527	480,000	509,251	460,000	460,000	"	"	
518,527	480,000	509,251	460,000	460,000	"	"	
530,480	504,000	530,440	478,000	478,000	"	"	
1,268,661	1,240,744	1,282,041	1,148,000	1,148,000	"	"	

BUDGET DE L'EXERCICE 1896.

Administrations.	Articles du Budget de 1896.	Nature des produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
			1890.	1891.	1892.
		REPORT. . . fr.	1,489,615	1,183,159	1,228,026
		IV. — REMBOURSEMENTS (SUITE).			
PRISONS.	49	Abonnement des provinces pour réparations d'entretien des maisons d'arrêt et de justice; achat et entretien de leur mobilier.	22,984	22,984	22,984
	50	Remboursement, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes	53,847	64,034	97,617
	51	Recettes diverses et accidentelles	701,082	806,969	788,106
	52	Quote-part de la ville d'Ostende dans les frais de manœuvre des écluses des bassins de commerce.	1,360	1,360	1,360
	53	Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement de la douane, à titre de remboursement d'avances.	10,200	10,200	10,200
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, etc.	54	Recettes du chef d'ordonnances prescrites	19,095	22,923	24,464
	55	Part d'intervention de la Banque Nationale dans les frais de Trésorerie. . . .	175,000	175,000	175,000
	56	Remboursement par la province de Brabant et divers de menues dépenses concernant le Palais de Justice de Bruxelles.	34,010	31,445	31,400
	57	Parts des provinces et des communes dans le paiement des pensions des instituteurs communaux (Loi du 16 mai 1876)	1,248,755	1,124,103	1,165,098
	58	Annuité pour le remboursement des avances faites à la Société Nationale des chemins de fer vicinaux, pour couvrir ses frais de premier établissement	"	10,510	10,510
	59	Établissements de bienfaisance.	"	"	559,816
		TOTAUX (Trésorerie générale). . . fr.	2,244,249	2,356,544	2,643,661
		TOTAUX DES REMBOURSEMENTS. . . fr.	3,756,848	3,542,687	3,894,671
		RESSOURCES EXCEPTIONNELLES.			
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	60	Produit des aliénations extraordinaires d'immeubles	"	"	"
	61	Prix de vente des terrains restés sans emploi provenant d'emprises faites pour la reconstruction des quais de l'Escaut à Anvers.	"	"	"
	62	Prix de vente des terrains disponibles par suite de la suppression des places fortes dismantelées.	"	"	"
		TOTAUX DES RESSOURCES EXCEPTIONNELLES. . . fr.	"	"	"

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE	ÉVALUATIONS		DIFFERENCES		Observations.
1893	1894.		adoptées pour l'exercice 1895.	proposées pour l'exercice 1896.	En PLUS.	En MOINS.	
1,268,661	1,240,744	1,282,041	1,148,000	1,148,000	"	"	
22,984	22,984	22,984	22,984	22,984	"	"	
60,734	59,327	67,152	45,000	45,000	"	"	
598,740	515,145	699,608	500,000	500,000	"	"	
1,360	1,360	1,360	1,360	1,360	"	"	
7,458	5,500	8,712	10,200	10,200	"	"	
22,220	24,370	22,706	30,000	30,000	"	"	
175,000	175,000	175,000	175,000	175,000	"	"	
31,445	31,501	31,978	31,445	31,445	"	"	
1,187,580	1,264,818	1,198,071	1,395,900	1,395,900	"	"	
10,510	10,510	10,510	10,510	10,510	"	"	
357,446	301,412	332,891	447,650	447,650	"	"	
2,452,403	2,587,150	2,548,078	2,647,065	2,647,065	"	"	
3,744,138	3,650,878	3,855,105	3,818,049	3,818,049	"	"	
"	"	"	80,000	125,000	45,000	"	
"	"	"	20,000	5,000	"	15,000	
"	"	"	200,000	200,000	"	"	
"	"	"	300,000	330,000	45,000	15,000	

(48)